


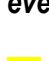



Pièces à fournir le jour de l'inscription :

-  L'avis de passage (décision d'orientation) en classe supérieure,
-  Une photocopie recto et verso de la **carte nationale d'identité** de l'élève (ou *carte de séjour*),
-  Une photocopie du **livret de famille** (partie concernant les parents + celle concernant l'enfant **éventuellement copie du jugement de divorce**),
-  Un chèque de 15 € à l'ordre de la Maison des lycéens du Lycée Monteil (*),
-  Pour les élèves internes : photocopie de l'attestation de droit social : CPAM / MSA et de la carte mutuelle.

() : Cette participation facultative est indispensable au fonctionnement des associations internes de l'établissement. Elle permet l'accès à toutes les activités péri éducatives culturelles et sportives proposées par le lycée, et dont bénéficient dans des conditions particulièrement avantageuses tous les élèves cotisant internes, externes ou demi-pensionnaires.*

Responsable des inscriptions : Mme Cabot – Résultat d'affectation le 29/06/2018 – tél : 05 65 67 25 00